



Conseil d'administration

Séance du 11 juin 2025, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD
M. Alain BLONDEAU, *en visio*
M. Michel BORREWATER
M. Alain CAMBIEN
M. Christophe GRAS, *en visio*

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Alain BEZIRARD*
Mme Françoise GOUBE, *pouvoir donné à M. Alain CAMBIEN*
M. Alexis HOuset
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX
M. Julien PILETTE

Délibération n°25.06

Objet : Exercice 2024 - Adoption du compte administratif

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Exercice 2024 - Adoption du compte administratif

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte Administratif (CA) de l'exercice 2024 vous est présenté pour avis en **annexe**.

Évolution des masses

Hors dépenses et recettes d'ordre, l'**évolution des masses** (en EUR HT) **par section** est la suivante :

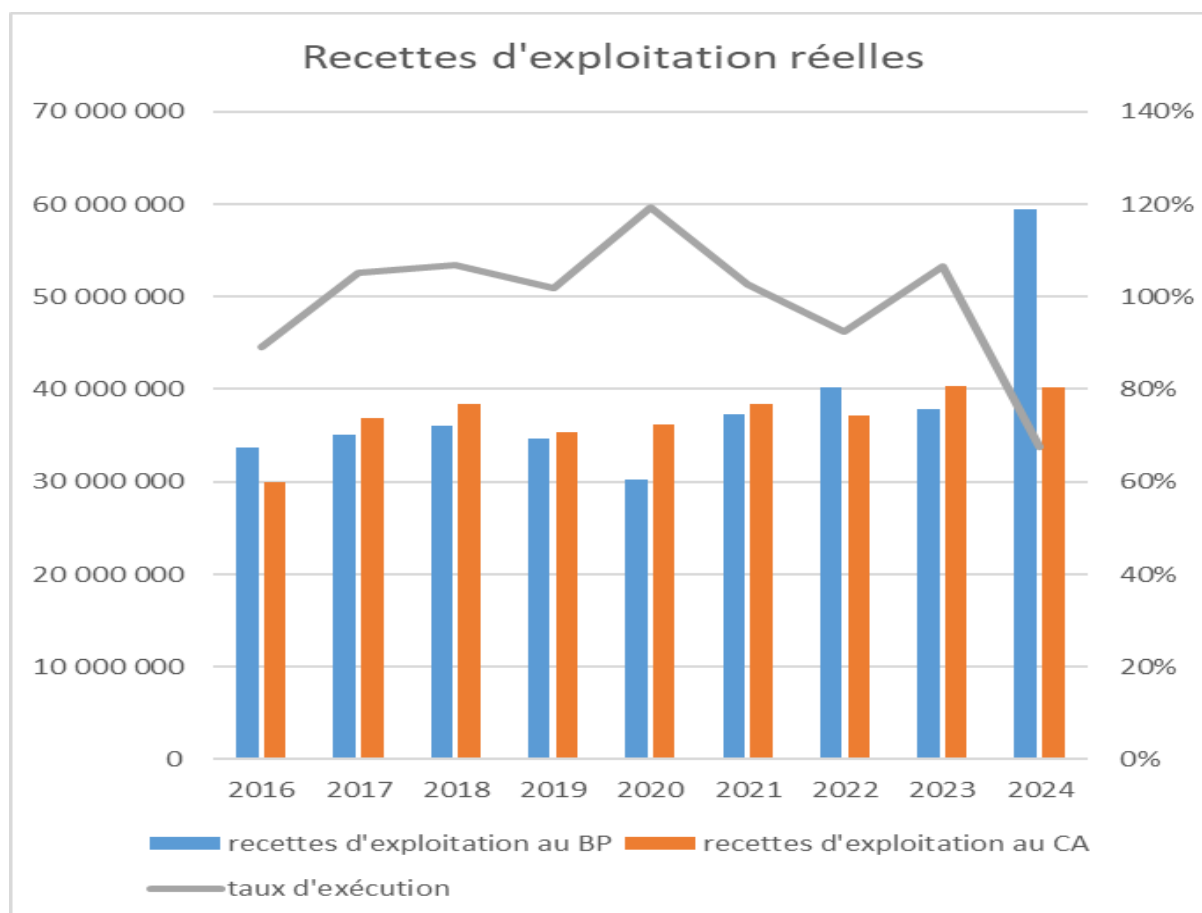
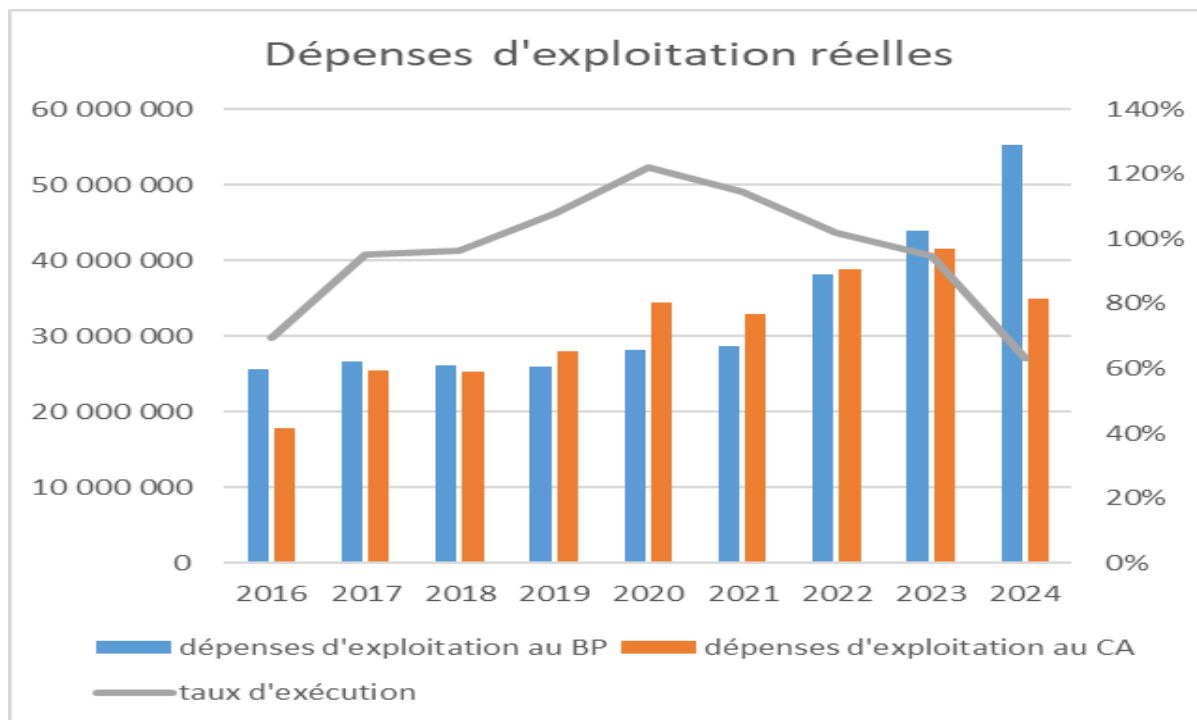
Section d'Exploitation

Exploitation						
budget primitif	dépenses		<i>exercice</i>	budget primitif	recettes	
	compte administratif	taux d' exécution			compte administratif	taux d' exécution
25 668 150	17 798 486	69%	2016	33 632 015	30 016 699	89%
26 715 766	25 391 766	95%	2017	35 070 000	36 916 179	105%
26 193 839	25 279 058	97%	2018	36 033 000	38 463 860	107%
25 969 659	27 965 039	108%	2019	34 723 570	35 347 837	102%
28 223 023	34 399 494	122%	2020	30 304 200	36 132 049	119%
28 692 739	32 909 769	115%	2021	37 317 520	38 356 592	103%
38 087 679	38 802 362	102%	2022	40 148 226	37 151 369	93%
43 895 548	41 513 237	95%	2023	37 877 130	40 394 190	107%
55 311 227	35 019 688	63%	2024	59 451 231	40 233 800	68%

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses en 2024 est de 63%. Il intègre cependant le chapitre 67 dont le taux de réalisation est faible compte tenu du non versement à la MEL de la contribution statutaire en 2024 pour un montant de 5 429 591 EUR et des écritures comptables en dépenses exceptionnelles afin de conserver l'excédent de la section d'exploitation.

Ainsi, en n'intégrant pas ce chapitre, le taux d'exécution budgétaire est de 97% soulignant les bonnes prévisions faites au BP.

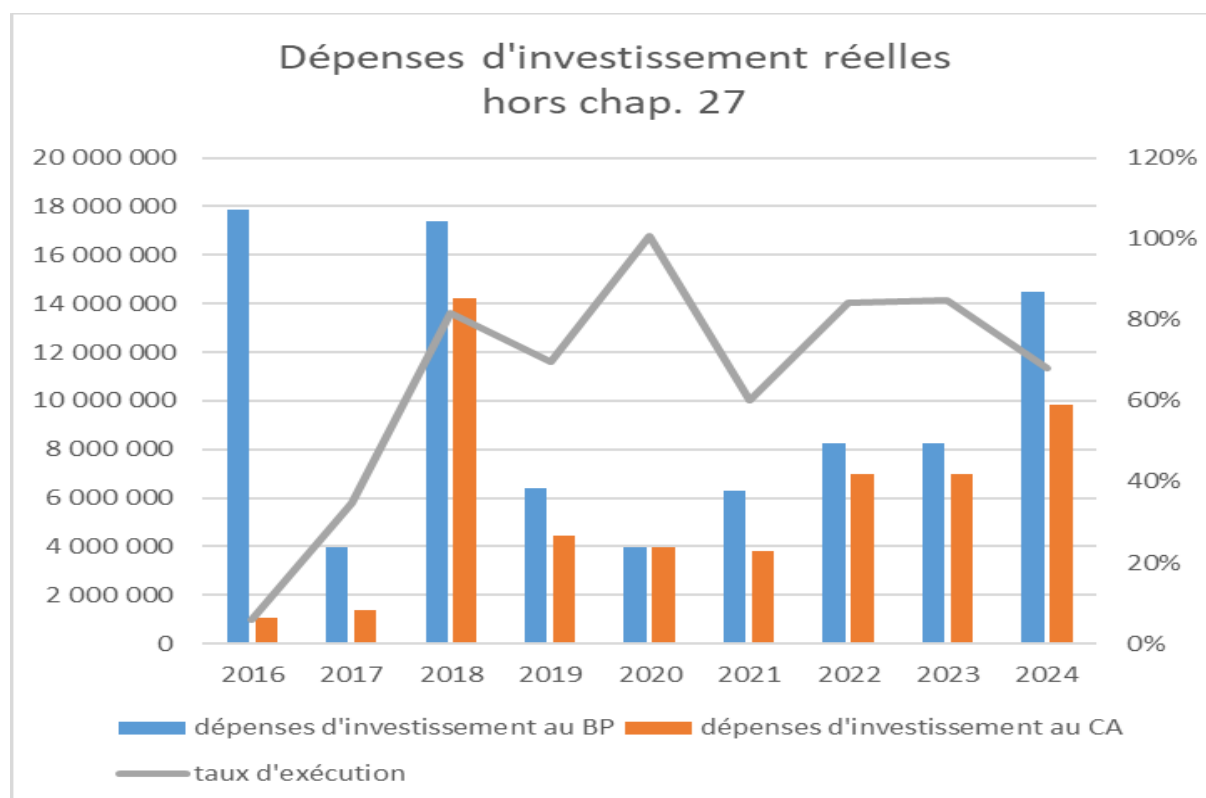
La faiblesse du taux d'exécution en recettes (68%) est simplement due à l'intégration anticipée de l'excédent antérieur (20 093 798 EUR) au BP voté le 21 février 2024. En ne tenant compte que des seuls produits propres à l'exercice 2024, l'exécution est même légèrement supérieure à la prévision (104%).



Section d'Investissement

Investissement (hors chap. 27 utilisé pour équilibrer la section)

dépenses			exercice	recettes		
budget primitif	compte administratif	taux d'exécution		budget primitif	compte administratif	taux d'exécution
17 861 725	1 059 443	6%	2016	10 000 000	10 007 194	100%
3 970 000	1 374 091	35%	2017		0	
17 386 640	14 226 912	82%	2018	7 568 479	5 520	0%
6 384 629	4 448 971	70%	2019		18 650	
3 953 866	3 983 970	101%	2020		4 464	
6 291 697	3 783 061	60%	2021	55 667	0	0%
8 253 509	6 954 900	84%	2022	2 617 937	2 295 482	88%
8 222 524	6 986 803	85%	2023	3 930 281	8 306 333	211%
14 466 884	9 822 951	68%	2024	10 179 155	1 766 262	17%



Les investissements poursuivent leur lancée pour atteindre en 2024 les 10 000 000 EUR (68% réalisés). Ils auraient même dépassé les 11 000 000 EUR suite à quelques erreurs de report de crédit. Le taux d'exécution aurait alors été de 77%, meilleur mais néanmoins en recul sur la performance des trois dernières années où Sourcéo atteignait plutôt 85%.

Les recettes réelles d'investissement inscrites au BP se constituaient de 10 179 155 EUR d'avances remboursables. Elles n'ont pas été appelées en l'absence de besoin de financement et d'une trésorerie suffisante.

Evolution des postes

Hors dépenses et recettes d'ordre, hors dépenses imprévues inscrites au BP, l'évolution (en EUR HT) des postes de la section d'Exploitation est la suivante :

Dépenses d'exploitation (par chap.)	Exercice 2024			BP 2025
	BP	CA	Réalisé	
Charges à caractère général (011)	27 408 762	26 719 558	97,5%	27 085 011
Charges de personnel (012)	7 021 685	6 751 942	96,2%	7 016 286
Autres charges gestion courante (65)	15	3	20,0%	5
Charges exceptionnelles (67)	20 880 765	1 548 186	7,4%	0
Total	55 311 227	35 019 689	63,3%	34 101 302

Analyse de l'évolution de l'équilibre de la section d'Exploitation

Dépenses d'Exploitation

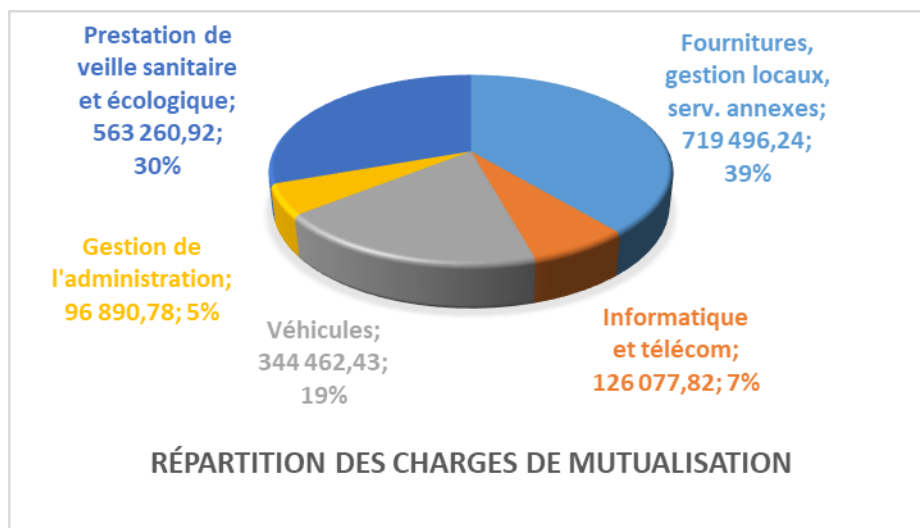
Au BP 2024, il était prévu 55 311 227 EUR de dépenses réelles en Exploitation (hors dépenses imprévues), détaillées - hors chap. 67 - comme suit pour les plus significatives (> 100 000 EUR) :

- 12 700 000 EUR d'achats d'eau (auprès su SMAEL pour les importations d'eau de la Lys, auprès de Noréade pour les achats de secours) ;
- 7 711 685 EUR de charges de personnel dont 690 000 EUR pour les agents MEL mis à disposition et la retraite des détachés, sachant que 2 616 000 EUR sont refacturées à la MEL en maîtrise d'œuvre sur les travaux des réseaux de distribution et de défense incendie ;
- 5 429 591 EUR de participation statutaire au budget annexe Eau de la MEL ;
- 3 100 298 EUR de redevance Agence de l'eau sur les volumes prélevés ;
- 2 900 000 d'électricité (nouveau marché, EDF) ;
- 1 960 886 EUR d'entretien maintenance des usines (ce poste regroupe les art. 6063 / 6068 / 6135 / 6152 / 6155 / 6156) ;
- 1 893 000 EUR de produits de traitement (Carmeuse pour la chaux, Gazechim pour le chlore et tous les autres via Veolia) ;
- 1 490 000 EUR de refacturation de charges par la MEL au titre de la mutualisation (analyses labo, taxes foncières, locations mobilier / informatique / parc auto, forfait masse salariale...) ;
- 805 585 EUR de taxes et redevances d'assainissement ;
- 384 593 EUR de location et 94 869 EUR de charges pour le bail de l'agence au Biotope 2 ;
- 278 398 EUR d'études ;
- 214 000 EUR de recyclage des billes de décarbonatation (nouveau marché, SIMC) et des boues (SEDE) des usines à process ;
- 155 500 EUR pour la formation ;
- 151 000 EUR de frais de télécommunications (Orange) ;
- 120 000 EUR de gardiennage (Lysécurité) ;
- 105 000 EUR d'achats de tickets restaurant (Bimpli, puis Edenred depuis octobre) ;
- 102 000 EUR d'analyses CARSO (hors prestations du labo de la MEL, estimées à 600 000 EUR dans la mutualisation).

Les dépenses réelles en Exploitation constatées au compte administratif s'élèvent à **38 158 302 EUR**, soit un taux d'exécution du BP de 98.9% et se détaillent comme suit :

- 13 139 571 EUR d'achats d'eau (+3.5% / BP)
 - ☛ la prévision est dépassée car la facture du SMAEL de décembre 2023 a été prise en charge à hauteur de 769 063 EUR sur le budget 2024

- 7 424 213 EUR de charges de personnel (-3.7% / BP) dont 672 271 EUR (-2.6%) pour les agents MEL mis à disposition et la retraite des détachés, sachant que 2 547 227 EUR (-2.6%) ont été refacturées à la MEL en mission de maîtrise d'œuvre
 - ☛ la maîtrise de la masse salariale – au même titre que l'ensemble des coûts – reste le cheval de bataille du directeur
- 2 856 269 EUR de reversement de redevance à l'Agence de l'eau (-7.9% / BP)
 - ☛ pour mémoire, le reversement des redevances de prélèvement facturées aux clients s'effectue un an plus tard
- 2 712 544 EUR d'électricité (-6.5% / BP)
 - ☛ le choix fait l'été dernier de sortir de la « vague 3 [2022 : 2024] » de l'UGAP (lot Engie) au 1^{er} janvier 2024 et le marché subséquent attribué à EDF ont permis d'économiser environ 2 000 000 EUR sur ce poste ;
- 1 420 008 EUR d'entretien et de maintenance des usines (-27.6% par rapport au BP, ce poste regroupe les art. 6063/6068/6135/6152/6155/6156)
 - ☛ les réductions des coûts portent sur l'entretien – réparation (-583 551 EUR, -42.1%), la fourniture d'entretien et de petit équipement (-181 417 EUR, -42.2%) ; a contrario, les locations d'équipements ont bondi avec la sécurisation électrique par groupes électrogènes mise en place lors des JO (+243 442 EUR) et arrêt de l'usine d'Aire sur la Lys.
- 1 588 242 EUR de produits de traitement (-16.1% par rapport au BP)
 - ☛ le coût des réactifs est en retrait de 3.4% par rapport à l'an dernier, c'est uniquement dû à l'éthanol
- 1 926 820 EUR de refacturation de charges par la MEL au titre de la mutualisation hors remboursements RH (+29.3% / BP)
 - ☛ 1 877 367 EUR ont été inscrits au compte administratif 2023, la hausse sur un an est de 2.6%.



- 624 483 EUR de taxes et redevances (-22.5% / BP)
 - ☛ en retrait de 6.6% par rapport à l'an dernier
- 479 461 EUR de location et charges du bail de l'agence et des ateliers, comme prévu au BP
- 247 299 EUR d'études (-11.2% / BP)
 - ☛ concerne une vingtaine de titulaires et de petits montants, les principales études portent sur des diagnostics amiantes (52 943 EUR via 19 bons de commande à l'UGAP), les inspections et diagnostics des ouvrages et bâtiments (Sixence, 39 106 EUR), le déploiement de la GMAO (Inoteam, 29 502 EUR), l'accompagnement de la stratégie (Imagreen, 22 656 EUR)

- 222 862 EUR de recyclage des billes de décarbonatation et des boues (+4.1% / BP)
 ➤ le poste (art. 611) comprend principalement la gestion des boues (partie récurrente) et le curage de lagunes (partie fluctuante selon les années) assurés par SEDE (groupement de commande avec la MEL) et, dans une moindre mesure, le recyclage des billes de décarbonatation (nouveau marché avec SIMC).
- 152 910 EUR pour la formation (-4.2% / BP)
 ➤ le volant de formation retrouve son niveau annuel avec l'embauche d'une personne dédiée permettant de garantir la réalisation des formations réglementaires et de permettre le développement des compétences.
- 107 730 EUR de télécoms (-28.7% / BP)
 ➤ marché en groupement de commandes avec la MEL depuis le 1^{er} janvier 2020, cinq lots tous détenus par Orange
- 94 165 EUR de gardiennage (-21.5% / BP) ;
 ➤ montant identique à l'an dernier
- 126 021 EUR d'achats de tickets restaurant (+20.0% / BP) ;
 ➤ s'explique par le basculement de salariés avant aux panier repas
- 120 875 EUR d'analyses CARSO (+18.5% / BP)
 ➤ N.B. : Le programme de contrôle est déterminé par l'ARS.

Recettes d'Exploitation

Au BP 2024, il était prévu 39 240 135 EUR de recettes réelles en Exploitation, les plus significatives :

- 33 081 200 EUR de ventes d'eau en gros,
- 3 313 060 EUR de redevance Agence de l'eau à prélever sur les ventes,
- 2 616 000 EUR de refacturation de la maîtrise d'œuvre des investissements sur les réseaux de distribution d'eau et de défense incendie,
- 155 425 EUR de produits divers à l'art. 7588.

Les recettes réelles en Exploitation inscrites au compte administratif sont de **40 233 800 EUR** (+2.5% / BP), en léger retrait par rapport à l'an dernier (-0.4%) ; elles se répartissent pour les plus significatives sur les natures suivantes :

- 33 741 605 EUR de ventes d'eau en gros (+2.0% / BP)
 ➤ les volumes vendus se stabilisent mais ne baissent plus (+0.3% / 2023)
- 2 540 760 EUR de redevance Agence de l'eau facturée sur les VEG (-23.3% / BP)
- 2 547 227 EUR de refacturation à la MEL de la maîtrise d'œuvre (-2.6% par rapport au BP)
 ➤ pour mémoire, le coût du service (salaires chargés + charges d'exploitation) est refacturé à la MEL à prix coûtant ; ce coût diminue également en 2024 (-1.3%) grâce à la maîtrise générale des charges de la régie
- 915 603 EUR d'apurement d'engagements de dépenses 2023 rattachés
 ➤ les soldes d'engagements 2023 rattachés en dépenses les plus significatifs sont liés à l'électricité (Engie, 527 301 EUR) et aux taxes et redevances d'assainissement du BA MEL (132 883 EUR)
- 158 375 EUR de produits divers à l'art. 7588 (+1.9% / BP)
 ➤ pour l'essentiel, 112 785 EUR d'indemnité de limitation de pompage à Pérenchies (Roxane) et 44 962 EUR de part salariale sur les titres restaurant
- 81 192 EUR d'IJSS auprès des diverses CPAM et 32 305 EUR de remboursements pour les arrêts plus longs entraînant un relai de la prévoyance (IPSEC),
 ➤ ce poste de recettes repart à la hausse (+16.2% sur les IJSS, +41.7% en prévoyance)

Hors dépenses et recettes d'ordre, l'évolution (en EUR HT) en Investissement est la suivante :

Analyse de l'évolution de l'équilibre de la section d'Investissement

Dépenses d'Investissement

Dépenses d'investissement (par chap.)	Exercice 2024			BP 2025
	BP	CA	Réalisé	
Immobilisations incorporelles (20)	542 645	314 329	57,9%	515 767
Immobilisations corporelles (21)	787 844	815 553	103,5%	747 127
Immobilisations en cours (23)	12 419 098	8 575 772	69,1%	7 664 801
Total	13 749 587	9 705 654	70,6%	8 927 695

Au BP 2024, il était prévu 13 749 587 EUR de dépenses réelles en Investissement hors chap. 27 et dépenses imprévues, soit :

- 12 419 098 EUR d'immobilisations en cours (travaux sur les bâtiments et les installations) ;
- 787 844 EUR d'immobilisations corporelles (acquisitions foncières, équipement industriel) ;
- 542 645 EUR d'immobilisations incorporelles (études, logiciels...).

Les dépenses réalisées sur ces seuls chapitres 20, 21 et 23 sont de **9 705 654 EUR** (70.6% du BP, sous l'objectif annuel), elles se décomposent comme suit :

- 8 575 772 EUR d'immobilisations en cours (-31.5% / BP mais néanmoins +53.4% sur un an) dont les plus significatives :
 - ☛ la réfection du **champ captant d'Emmerin** (Sogea et Eiffage principalement, 2 520 419 EUR) ;
 - ☛ la poursuite de la **mise en sûreté** des usines (VIA2S – DRAPIER), 1 887 618 EUR ;
 - ☛ divers **travaux** réalisés sur les usines et forages, **pilotés par le service production**, majoritairement sur des canalisations (SET, 879 469 EUR), de VRD (GECITEC, 213 407 EUR), de maçonnerie (SULMAN, 158 078 EUR), sur des équipements électriques (CIEMA, 145 658 EUR) et d'étanchéité (René Delporte, 100 943 EUR) ;
 - ☛ la réfection de l'**automatisme** et création d'un **nouveau forage** de l'usine de Tourcoing **Les Francs**, marché alloti (Forage Masse et SET pour les principaux acteurs), 871 345 EUR ;
 - ☛ l'installation d'un groupe électrogène à l'usine de Watrelos Beck (ENERIA GECITEC), 326 774 EUR
 - ☛ la rénovation (NEU) des parcs d'**automatisme** des **Ansereuilles** (NEU, 148 087 EUR), de Watrelos Sapin Vert (CIEMA, 77 475 EUR) et du parc d'automatisme et de supervision d'Emmerin (NEU, 90 001 EUR) ;
 - ☛ la réfection électrique et installation de la fibre optique de **forages à Flers** (CIEMA GECITEC), 124 499 EUR ;
- 815 553 EUR d'immobilisations corporelles (-22.1% sur un an, +3.5% / BP)
 - ☛ ce sont des équipements de **maintenance** et de **réparation** liés pour l'essentiel aux marchés VEOLIA (386 235 EUR) et HYDRO ASSISTANCE (77 424 EUR) ;
 - ☛ le renouvellement anticipé à l'**Arbrisseau**, en procédure d'urgence, de **charbons actifs en grain** des filtres n°3 (NORIT, 102 300 EUR) et 4 (CALGON CARBON CORPORATION, 112 325 EUR) pour contrer l'apparition d'une pollution aux PFAS (sujet développé lors de la séance du 12 juin 2024) ;
- 314 329 EUR d'immobilisations incorporelles (-10.6% sur un an, -42.1% / BP)
 - ☛ il s'agit principalement d'**études géotechniques** liés aux projets en cours (Fondasol, 83 112 EUR), de **géo-référencement** (ADRE Réseaux, 73 248 EUR), de la mise en place d'une **suite logicielle pour l'exploitation des données** de production d'eau (SOGETREL INTENT, 44 988 EUR), de **R&D sur les CAG** (Veolia, 39 517 EUR), du **projet PLATO** (Lyde Conseil, 32 488 EUR) et d'une multitude d'autres études ne dépassant pas quelques milliers ou centaines d'euros.

Recettes d'Investissement

Aucune recette réelle n'a été inscrite au BP abstraction faite des 10 179 155 EUR d'avances remboursables inscrits au BP pour l'équilibre de la section (notamment en l'absence d'autofinancement provenant de la section d'exploitation, amplement suffisant sinon).

L'ordonnancement des titres de recettes sur l'exercice 2024 permet néanmoins d'inscrire au compte administratif **1 766 262 EUR**, dont :

- des subventions de l'Agence de l'eau (art. 13111) pour la réfection du champ captant d'Emmerin (91 032 EUR au titre de la maîtrise d'œuvre et 1 472 324 EUR au titre des travaux sur les forages) et pour le projet de Pecquencourt (51 803 EUR) ;
- des remboursements d'avances sur marchés (118 615 EUR) ;
- des certificats d'économie d'énergie (art. 1318) via ENGIE pour des variateurs sur les usines de Flers-en-Escrebieux (29 760 EUR) et Hempempont (2 728 EUR) ;

Conclusion

Sourcéo continue de maîtriser ses charges d'**exploitation** en 2024 et retrouve de l'**excédent** entre recettes et dépenses réelles. Cet excédent est comparable à celui de 2021.

Les dépenses d'investissement, bien qu'en deçà de la prévision, sont au plus haut depuis la création de la régie, atteignant un nouveau palier (proche des 10 000 000 EUR) après celui atteint en 2022 et 2023 (proche de 7 000 000 EUR).

Les projets de nouvelles usines à Pecquencourt et Flers-en-Escrebieux entreront prochainement en phase travaux (la notification des marchés est attendue avant la fin de cette année).

En conséquence, il vous est demandé de :

- 1°) donner acte de la présentation du compte administratif **ci-joint** et en arrêter les résultats définitifs ;
- 2°) constater des identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3°) émettre un avis favorable au compte administratif de l'exercice 2024 ;
- 4°) déclarer les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.